

L'éducation au-delà de la pandémie : le point de vue de la garde scolaire

Mémoire présenté au ministre de l'Éducation et à la ministre déléguée à l'Éducation et responsable de la Condition féminine dans le cadre des consultations entourant le *Rendez-vous pour la réussite éducative* du 30 mars et du 1^{er} avril 2021

9 avril 2021

À propos de l'Association québécoise de la garde scolaire

Depuis 1985, l'Association québécoise de la garde scolaire travaille à faire reconnaître le service de garde en milieu scolaire comme l'un des acteurs clés de la réussite éducative de l'élève. L'Association soutient le développement des services de garde en milieu scolaire du Québec, en faisant la promotion de leur rôle complémentaire à la mission de l'école, en représentant leurs intérêts collectifs et en favorisant le développement des compétences de leur personnel.

Contact :

Diane Miron, directrice générale. 450 670-8390 poste 231. diane.miron@gardescolaire.org

AXE 1 - RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RATTRAPAGE SCOLAIRE

La réussite scolaire n'est qu'un des aspects de la réussite éducative

L'Association québécoise de la garde scolaire est grandement préoccupée par la notion de réussite éducative qui comprend un ensemble beaucoup plus large de composantes que la notion de réussite scolaire. Les services de garde en milieu scolaire sont des services éducatifs qui visent le développement global des élèves, lequel repose sur cinq piliers : le développement physique et moteur, le développement affectif, le développement social, le développement cognitif et le développement langagier. Les activités pratiquées en garde scolaire sont conçues pour stimuler l'élève l'amener à expérimenter d'une manière qui lui permet de développer ses habiletés dans l'une ou plusieurs de ces dimensions. Cette vision du développement global de l'élève vise à lui permettre de développer son plein potentiel et la réussite éducative se conçoit

davantage comme l'atteinte de ce plein potentiel et non pas uniquement comme l'atteinte de la note de passage dans ses évaluations scolaires.

Aussi, si les statistiques compilées par le ministère sur les taux d'échecs lors du premier bulletin de 2020-2021 se veulent rassurantes quant à la réussite scolaire, nous avons des craintes qu'il en soit autrement pour le développement global des élèves, qui se sont vus privés d'une grande partie des activités « non scolaires » qui favorisaient leur développement global, dont en particulier celles réalisées au service de garde.

En effet, la pandémie a compromis de façon sérieuse la capacité des services de garde en milieu scolaire à atteindre leurs objectifs éducatifs. L'addition de toutes les contraintes liées aux consignes sanitaires (groupes-bulles, occupation des locaux, logistique d'utilisation du matériel, ajout de diverses procédures, etc.) fait qu'il est à peu près impossible pour les services de garde en milieu scolaire, depuis mars 2020, de réaliser leur programme d'activités. Beaucoup de « surveillance » et « d'occupationnel », mais bien peu d'activités avec une véritable valeur éducative.

Jusqu'à présent, le monde de la garde scolaire a toujours eu l'impression que le rôle éducatif de la garde scolaire, particulièrement en matière de socialisation des élèves et pour l'acquisition de diverses aptitudes liées à leur développement global, était mal compris, mal reconnu. Malheureusement, la pandémie a accentué le phénomène.

Comme la qualité éducative des services de garde en milieu scolaire n'est encore assujettie à aucun encadrement, on ne peut que constater l'absence de mécanismes dans le système d'éducation qui permet de préserver la qualité des services de garde en cas de crise comme celle de la COVID-19. Cette situation a également contribué au sentiment de manque de reconnaissance du personnel, qui s'est trouvé privé des moyens lui permettant de mettre ses compétences et son expertise en valeur.

Aussi, les stratégies qui devront être mises en place pour soutenir les élèves dans leur rattrapage scolaire et pour assurer leur réussite éducative doivent impérativement tenir compte de leurs besoins en matière de développement global. Pour ce faire, il faudra minimalement identifier des indicateurs permettant de brosser un portrait juste de la réussite éducative, qui ne peut se résumer qu'aux taux de réussite aux examens.

Il faut que l'école redevienne un milieu sécurisant et bienveillant, centré sur les besoins de l'élève. Ces derniers ont besoin de lieux pour socialiser, expérimenter, mettre leurs habiletés à l'épreuve dans un contexte positif, bref, « expérimenter la réussite » à travers une variété d'activités éducatives. Les services de garde en milieu scolaire ont un rôle clé à jouer à cet égard.

Parmi les pistes d'action à maintenir : Les services de garde ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour continuer à soutenir les élèves malgré des conditions incertaines et changeantes. Il faut continuer à mettre à profit l'expertise du personnel en garde scolaire pour participer de façon concrète au soutien et aux encadrements éducatifs dont chaque élève a besoin au quotidien.

Parmi les nouvelles actions à déployer : Il faut reconnaître au personnel en garde scolaire un rôle central dans l'environnement éducatif que l'école déploie pour les élèves. Rappelons que

plus de 60% des élèves du primaire fréquentent le service de garde de leur école et que bien souvent, ils y passent autant d'heures que celui passé en classe. La qualité éducative de la garde scolaire doit être encadrée et garantie par un programme éducatif enchâssé dans la réglementation.

Quant aux acquis à consolider : La pandémie a agi comme révélateur de l'importance du service de garde dans plusieurs écoles. La collaboration accrue entre les directions d'école et les services de garde, particulièrement lors de la période de fermeture au printemps 2020 où seuls des services de garde d'urgence étaient offerts, a eu un effet positif. Cette collaboration doit être poursuivie.

AXE 2 – ORGANISATION SCOLAIRE ET ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES

Mobiliser toutes les ressources pour soutenir les élèves, mais aussi le personnel enseignant et le personnel spécialisé

Parmi tous les facteurs qui affectent et qui continueront d'affecter l'organisation scolaire et les encadrements pédagogiques pendant une longue période, il y a un éléphant dans la pièce : la pénurie de main d'œuvre qui frappe tous les services de l'école.

Il manque d'enseignants. Il manque de spécialistes. Au-delà des modalités d'évaluation et des techniques d'enseignement, une réflexion doit être faite de façon prioritaire sur l'enjeu des ressources. Pour remettre en place une organisation scolaire efficiente, il faudra du monde pour soutenir les élèves, mais aussi soutenir les enseignants et les spécialistes, qui déjà avaient du mal à fournir à la tâche avant l'arrivée de la pandémie.

Comme il sera impossible de combler tous les postes vacants à court terme étant donné la rareté, pour ne pas dire l'inexistence, de la main d'œuvre, il faudra oser réfléchir de façon créative à des solutions qui « sortent de la boîte », si l'on veut pouvoir amener du renfort dans les écoles.

L'une des voies qui nous semblent les plus prometteuses est de tabler sur l'expertise et la disponibilité du personnel éducateur en garde scolaire. Dans l'ensemble, les services de garde en milieu scolaire emploient un bassin de près de 22 000 éducateurs et éducatrices qui, pour la plupart, travaillent à mi-temps, sur des horaires brisés, en raison du fonctionnement de la garde scolaire (périodes principalement le midi et en fin de journée).

Décloisonner la fonction d'éducatrice et d'éducateur afin que leurs interventions ne se limitent pas aux activités du service de garde, mais qu'elles soient mises à contribution de façon plus large, en soutien aux élèves, mais également aux autres professionnels de l'école dont au premier titre le personnel enseignant, donne accès à un réservoir important de main d'œuvre déjà formée, qui connaît l'école et les élèves, et qui est disponible pour jouer un rôle beaucoup plus large.

Ce faisant, il devient possible de faire du poste d'éducatrice ou d'éducateur un poste à temps complet qui intervient dans le cadre d'une variété d'activités éducatives, tout au long de la journée. Cela en augmenterait de façon significative l'attractivité, tout en permettant une plus

grande reconnaissance de l'apport du personnel éducateur à la réussite des élèves et au fonctionnement de l'école.

Selon un sondage réalisé par l'AQGS auprès de 3 431 membres du personnel éducateur, 91% seraient favorables à ce qu'on leur confie un plus grand rôle auprès des élèves et seraient disposés à augmenter leurs heures de travail.

Parmi les pistes d'action à maintenir : Pendant la crise, plusieurs écoles ont fait appel au personnel éducateur pour répondre à certains besoins urgents, notamment de suppléance, mais aussi en soutien à diverses activités de l'école. Cette approche doit être poursuivie.

Parmi les nouvelles actions à ajouter : La mise en œuvre du plan d'optimisation de la tâche du personnel éducateur préparé conjointement par l'AQGS et la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement et déposé au ministre de l'Éducation en décembre dernier doit être considéré de façon prioritaire. Compte tenu de leur qualification et de leur expérience, nous estimons que le personnel éducateur peut exercer plusieurs responsabilités complémentaires, dans le respect des rôles et des fonctions de chacun, notamment :

- La prise en charge de diverses activités non académiques, par exemple : l'accueil des élèves, l'accueil et la supervision des élèves lors de leur arrivée à l'école avant la classe, l'assistance lors des déplacements des élèves (aux casiers, lors des visites à la bibliothèque scolaire, etc.), l'animation et la supervision des récréations en collaboration avec les enseignants, l'animation et la supervision des périodes de repas, l'organisation et l'animation d'activités parascolaires, la participation aux sorties scolaires, etc.
- La réalisation d'activités éducatives particulières liées au projet éducatif de l'école, en classe et hors de la classe, par exemple : des activités liées aux saines habitudes de vie, des activités de lecture en collaboration avec l'enseignante, des projets artistiques, des projets intégrateurs (ex : jardin communautaire), etc.
- Du soutien éducatif en classe, en partenariat avec l'enseignant, par exemple : un pairage enseignant-éducateur permettrait d'offrir un meilleur soutien à l'ensemble des élèves tout en permettant aux enseignants ainsi qu'aux éducateurs spécialisés de disposer de plus de temps pour les élèves qui requièrent une attention accrue. Une éducatrice pourrait par exemple superviser des périodes de travaux personnels ou de travaux d'équipe en classe, réaliser certaines activités ou assister l'enseignant dans la réalisation de celles-ci.

Quant aux acquis à consolider : La pandémie a été une occasion d'expérimenter diverses formes de collaboration entre le personnel de la garde scolaire et les autres professionnels de l'école, notamment les enseignants, ce qui favorise une meilleure reconnaissance de l'apport de la garde scolaire dans l'école. Cette reconnaissance doit être consolidée.

Entourer les élèves de bienveillance

Limiter les conséquences néfastes et durables de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être des élèves nécessitera de déployer des efforts constants et soutenus non seulement pour rétablir un climat propice au bien-être dans et autour de l'école, mais aussi pour mieux déceler et repérer les élèves qui nécessitent une attention particulière afin d'être en mesure de réaliser les interventions appropriées.

Le service de garde en milieu scolaire doit être vu comme un endroit privilégié pour exercer cette bienveillance au bénéfice des élèves. C'est au service de garde que l'on peut le mieux observer les élèves dans leur « état naturel », puisqu'ils y réalisent des activités récréatives dans un cadre leur permettant d'exprimer plus naturellement ce qu'ils ressentent, ce qui les préoccupe. C'est au service de garde que les enfants se confient le plus sur ce qu'ils vivent. Le personnel éducateur représente une figure émotivement sécurisante et développe souvent un lien privilégié avec les élèves qu'il côtoie tout au long de leur parcours scolaire. Le personnel éducateur est donc celui qui est le plus apte à constater rapidement des changements préoccupants dans l'attitude des élèves qui peuvent être annonciateurs de difficultés personnelles. Aussi, lorsqu'un élève traverse une période de crise, il n'est pas rare que la préoccupation soit d'abord relevée au service de garde. Il faut miser sur cette relation.

En optimisant la tâche du personnel éducateur et en favorisant son implication dans une variété d'activités de l'école, on contribue à solidifier ce lien et à resserrer le filet de bienveillance que l'on doit tisser autour de chaque élève si l'on veut limiter les impacts sur leur santé mentale et leur bien-être.

Parmi les pistes d'action à maintenir : Des efforts ont été mis pendant la crise pour maintenir un lien avec les élèves même lorsque l'enseignement en présentiel n'était pas offert. Dans la perspective de l'après-pandémie, il faut maintenir cette préoccupation d'assurer un lien émotionnel sécurisant avec les élèves, même lorsque l'école fonctionne normalement. Le maintien de ce lien ne peut pas être que l'affaire des enseignants ; il doit mettre à contribution tout le personnel qui côtoie les élèves, en particulier le personnel de la garde scolaire, en raison du lien privilégié qu'il entretient déjà avec ces derniers.

Parmi les nouvelles actions à ajouter : Mieux former le personnel sur le repérage de signes avant-coureurs d'abus, de maltraitance ou de détresse psychologique permettrait aux quelque 22 000 éducateurs et éducatrices d'agir comme autant de « sentinelles » qui veillent sur le bien-être des élèves. Il faut aussi développer des alternatives qui permettent d'agir en amont, avant qu'une situation dégénère et requière un signalement à la DPJ.

Quant aux acquis à consolider : Pendant la crise, de nombreuses voix se sont élevées pour rappeler l'importance des activités « hors-classe », comme les activités parascolaires, les activités sportives ou les activités de loisir, pour aider les élèves à conserver un bon équilibre psychologique. Cela a amené le gouvernement à ramener progressivement ces activités après la période des fêtes, malgré les risques sanitaires toujours présents. Cette vision plus large du bien-être à l'école doit être conservée afin que l'on puisse continuer à offrir un milieu de vie sécuritaire et bienveillant aux élèves.